

Ces arpentages se font principalement le long de la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, et bien que la subdivision des townships que l'on a faite l'été dernier ait été faite assez rapidement pour que l'on dise que jusqu'aujourd'hui on n'a jamais rien vu de semblable, cependant il nous a été impossible de faire plus que de nous tenir à la hauteur des progrès de la colonisation. L'immigration promettant d'être très nombreuse cette année, tout porte à croire que l'histoire de l'année dernière se répètera.

Le printemps actuel a été beaucoup plus favorable que le dernier. Nos arpenteurs sont partis beaucoup plus tôt qu'ils avaient coutume de le faire; les chemins étaient dans un très bon état, la traversée des cours d'eau s'est opérée beaucoup plus rapidement et plus heureusement; les travaux des champs ont été commencés plus tôt et sous des auspices plus heureux que jamais auparavant; tout fait croire que nous accomplirons non-seulement beaucoup plus d'ouvrage que l'année dernière, mais que les arpentages, bien qu'ils soient plus éloignés et moins accessibles qu'auparavant, coûteront comparativement moins au pays.

Les anciens établissements au nord de la Saskatchewan, Edmonton et Saint-Albert, ont été arpentés et divisés en lots de grève. On a aussi arpenté les terres concédées aux compagnies de colonisation et ces arpentages seront continués, et autant que possible terminés cet été.

On a aussi fait l'été dernier les arpentages et les subdivisions des terres agricoles d'Edmonton et de Prince-Albert. La région de Prince-Albert, qui, on l'espère, aura bientôt l'avantage d'un chemin de fer, recevra beaucoup d'attention cette année.

La réserve des Islandais sera aussi arpentée et des arpentages isolés seront faits en d'autres endroits, selon que les besoins des colons l'exigeront.

On croit que le système de faire subdiviser les townships en vertu de contrats, bien qu'il ait ses parties faibles, doit être le meilleur après tout, et, décidément, c'est le plus économique. Les travaux ne sont pas dispendieux, et en général sont très bien faits.

Je lirai maintenant le mémoire du capitaine Deville, inspecteur en chef des arpentages :

Le système d'arpentage proposé pour 1883 comprend la subdivision en sections d'environ 1,000 townships, s'étendant depuis Regina jusqu'aux Montagnes Rocheuses, le long de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, et de quelques townships dans le voisinage de Prince-Albert, Battleford et Edmonton.

Les dépenses sont estimées à \$350 par township.

Ces travaux sont exécutés en totalité, en vertu de contrats à tant par mille de ligne arpentée.

Trente arpenteurs, à salaires quotidiens, seront employés à tracer les lignes extérieures des townships. On espère que, durant l'été, ils fixeront les limites de 1,100 townships. Deux groupes d'arpenteurs ont arpenté dans le district de la rivière de la Paix pendant les derniers douze mois; ils ont tracé certaines lignes principales ou jalons, sur lesquels on se guidera pour faire les arpentages chaque fois que la chose sera nécessaire. On a l'intention de laisser ces deux groupes dans le même district durant l'été prochain.

Les dépenses des arpentages, payées tous les jours, sont estimées à \$250,000.

Pour les dépenses diverses, telles qu'inspection des arpentages sur le champ, examen des rapports d'arpentages, impression des plans, etc., \$50,000, formant, réunies, une somme totale de \$750,000.

De ce montant, \$6,000 figurent dans les estimations de 1883-84, et \$150,000 seront compris dans les estimations supplémentaires.

C'est la dernière année pendant laquelle il sera nécessaire de faire les arpentages sur une si grande échelle, car la subdivision des townships sera terminée sur vingt-cinq à quarante milles de chaque côté du chemin de fer. Les travaux futurs peuvent être limités aux endroits qu'il est nécessaire de coloniser immédiatement.

Le crédit de cette année est le plus considérable qui ait jamais été voté et qui, probablement, ne sera jamais voté. Tout cela pris en considération, il est agréable de savoir qu'il y a toute raison d'espérer que l'été prochain sera très favorable aux arpentages; ainsi, on peut croire que l'argent dépensé rapportera des bénéfices suffisants. Les arpenteurs, dans le cas où ils ne seraient pas déjà à l'œuvre, commenceront leurs travaux dans quelques jours. Dans un pays nouveau, où tant de circonstances imprévues se combinent pour contrarier les plans les mieux élaborés, il y a lieu de se réjouir des résultats obtenus jusqu'aujourd'hui.

Ce sont là tous les renseignements que je puis donner au sujet des arpentages.

M. CHARLTON : Je vois dans les comptes un ou deux items relatifs aux arpentages de l'année dernière, lesquels sont, je crois, un peu irréguliers.

Un nommé D. B. Billings présente un compte pour services à \$2 par jour, \$730, et un mémoire pour services supplémentaires pendant la même période, à raison de 50 cts l'heure, \$337. Ces services supplémentaires sont payés \$10 par mois pendant le mois où ces services ont été le moins nombreux, et \$73 par mois pendant les mois où ces services ont été le plus nombreux, soit \$13 de plus que son salaire mensuel. Il exige \$5 par jour pour ses services supplémentaires, bien

Sir JOHN A. MACDONALD

que son salaire régulier soit de \$2 par jour. Si c'est là un système toléré par le département, je crois qu'il n'est pas convenable.

Sir JOHN A. MACDONALD : Ces messieurs ne sont pas des employés permanents. Ce sont des spécialistes, des arpenteurs, et ils reçoivent \$2 par jour comme officiers sur-numéraires.

Lorsque les arpenteurs envoient leurs rapports, il est de la plus haute importance qu'ils soient examinés et approuvés immédiatement, et doivent être soumis à des officiers compétents qui les vérifient. Ces officiers doivent être bien payés.

M. CASGRAIN : Je désire faire une suggestion. Je regrette de dire que quelques-uns des arpenteurs employés par le département ne sont pas à la hauteur de leur tâche. En conséquence, je me permettrai de suggérer qu'en choisissant des arpenteurs, le département se renseigne sur leurs antécédents, de façon à se mettre au fait de ce qu'ils peuvent faire. Je suis porté à croire que le gouvernement a été obligé de payer des sommes considérables pour des travaux tout à fait inutiles.

M. CHARLTON : Je vois que N. B. Beattie, qui a eu un contrat d'arpentage, exige \$5.60 pour la première classe, \$9.10 pour la deuxième et \$13.30 pour la troisième. L'honorable ministre voudra-t-il expliquer quelles sont les différentes classes.

Sir JOHN A. MACDONALD : Les travaux exécutés dans les prairies sont la première classe, prairies et cours d'eau, deuxième classe, et forêts, la troisième classe, la plus difficile.

M. CASGRAIN : Je me permettrai de faire une autre suggestion. Tous les arpenteurs devraient être responsables de l'exactitude de leurs arpentages. Et, à cette fin, on devrait remettre à chaque arpenteur un petit morceau de terre cuit sur lequel son nom serait gravé et qu'il serait obligé de placer sous chaque piquet qu'il plante. Les arpenteurs seraient ainsi responsables de leur ouvrage et apporteraient tous plus de soin à tracer leurs lignes.

M. BLAKE : Lequel des deux rapports devons-nous accepter comme faisant autorité ? Il y a une différence entre les deux. Le premier dit que les bornes de 800 townships doivent être fixées, tandis que le second déclare que le nombre en est de 1,100.

Sir JOHN A. MACDONALD : J'ai lu les documents afin que la Chambre eût tous les renseignements.

M. BLAKE : Le rapport du secrétaire contient l'observation qu'il y avait un point faible dans le système de subdivision de contrat.

Sir JOHN A. MACDONALD : C'est le système de faire les travaux, car on désire que chaque entrepreneur fasse son ouvrage à meilleur marché possible; mais d'un autre côté, le système est économique. Trois ou quatre arpenteurs ont négligé leurs travaux, et ce n'est que par l'expérience que nous pouvons apprendre s'ils sont ou non compétents; et ces arpenteurs n'ont pas été payés.

M. BLAKE : Je vois que \$40,000 ou \$50,000 figurent comme dépenses pour les chevaux. Est-ce là un système de tenir des comptes ? ou les chevaux sont-ils portés en bloc et distribués parmi les entrepreneurs ? ou bien, est-ce le montant accordé aux entrepreneurs pour l'achat et les soins donnés aux chevaux ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Les chevaux sont achetés et distribués parmi les entrepreneurs. On a envoyé un officier pour les acheter; il n'a pas publié d'annonces, parce que vous devez avoir des chevaux habitués au pays; et si l'on publiait des annonces, les prix en seraient augmentés. Ils ne sont employés qu'aux travaux du jour.